RAPPORT COMMISSION POSTULAT PUBLICATION DES ANNONCES DU PILIER PUBLIC SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Rapport n° 07/2024 Publication des annonces du pilier public sur le site internet de la commune

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission Ad hoc relative au postulat Guillaume Hayoz et consorts intitulé « Publication des annonces du pilier public sur le site internet de la commune » s'est réunie le 23 septembre 2024 avec les membres de la Municipalité pour prendre connaissance du préavis municipal 07/2024.

Membres de la Commission présents : Elben Sylvie, Etienne Mercet, Guillaume Hayoz Membres de la Commission absents : Alexandre Barde, Stéphane Deluz, André Floriane

Membres de la Municipalité présents le 23 septembre 2024 : André Dunant, Denis Currat

La Commission ad hoc a entendu la Municipalité, a pu débattre du rapport et poser toutes les questions y relatives. La Commission observe que :

- Le rapport 07/2024 reprends bien les points du postulat
- La municipalité ne va pas publier tous les éléments relatifs au permis de construire, par exemple : les plans restent consultables au bureau communal
- La municipalité propose de publier les communications, en fonctionnement normal, sous 2-3 jours ouvrables.

Conclusion:

- Vu le rapport 07/2024 relatif au postulat publication des annonces du pilier publique sur le site internet de la commune.
- Attendu que cet objet figure régulièrement à l'ordre du jour de la séance du conseil communal du 10 octobre 2024.

La Commission ad hoc recommande d'accepter le rapport 07/2024.

Bassins, le 23 septembre 202

Président :

Cuillaumallator

Membres:

Etienne Mercet

Elben Sylvie